

COMMUNAUTE DE COMMUNES
LOUE-BRULON-NOYEN

Date de convocation : 08 décembre 2016
Membres en exercice : 51
Présents : 38 + 06 pouvoirs
Votants : 44

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2016
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Etaient présents :

Amné en Champagne	JOLY Gérard	RENOU Stephen
Auvers sous Montfaucon	COURAULT Alain	
Avéssé	LAZE Monique	
Brains sur Gée	GAVALAND Olivier	
Brûlon	VANNIER Gilbert	BERNIER Gisèle
Brûlon	CHAUVEAU Cécile	
Chantenay Villedieu	CERBELLE Régis	DE SAINT PRIEST Thierry
Chassillé	LEGENDRE Michel	
Chemiré en Charnie	COUELLE Michel	
Chevillé	LORNE Fabien	
Coulans sur Gée	BRIFFAULT Michel	CHOPLIN Ludovic
Coulans sur Gée	PAQUIER Lucie	
Crannes en Champagne		
Epineu le Chevreuil	HUET Sébastien	
Fontenay sur Vègre	LHOPITAL Monique	
Joué en Charnie	NOIR Régis	
Longnes		
Loué	CROYEAU Dominique	COUILLARD Maud
Loué	PLANTAIS Gérard	VEAUDECENNE Marie-Laure
Maigné	LUCAS Régis	
Mareil en Champagne	ROGUET Jean-Claude	
Noyen sur Sarthe	GALATI Chantal	
Noyen sur Sarthe	OGÉ Véronique	
Noyen sur Sarthe	LANCELEUR Alain	
Pirmil		
Poillé sur Vègre	PLONCARD Danièle	
St Christophe en Champagne	GESLOT Marcel	
St Denis d'Orques	PIOGER Fernand	
St Ouen en Champagne	GUERRIAU Dominique	LAINE François (consultatif)
St Pierre des Bois	PORTAIS Florent	
Tassé	CHAILLOU Jacques	
Tassillé	VALLEE Gaëtan	
Vallon sur Gée	DROUIN Michel	PARIS Dany
Viré en Champagne	PAULOUIN Catherine	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200040475-20161214-14-12-2016-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2016

Absents excusés :

Avessé	GERBAULT Gaëtan (remplacé par suppléant)
Brains sur Gée	VEAU Laurent (Pouvoir à GAVALAND Olivier)
Brûlon	COUDREUSE Daniel
Coulans sur Gée	MORCHOISNE Irène
Crannes en Champagne	DALIBARD Pierre
Joué en Charnie	LETEIL Guillaume (pouvoir à NOIR Régis)
Longnes	PINEDO Bernadette
Loué	ESTEVE Yannick
Noyen sur Sarthe	MORICE Jean-Louis, AUTRET Marie-Madeleine (Pouvoir à OGÉ Véronique) JARRIE Lionel (Pouvoir à LANCELEUR Alain)
Pirmil	LAGNEAU Gaël (Pouvoir à GALATI Chantal)
Poillé sur Vègre	LAMBERT Isabelle
Saint Denis d'Orques	MARTIN Daniel (Pouvoir à PIOGER Fernand)
Tassé	LEMERCIER Catherine (Remplacée par suppléant)

Lucie PAQUIER est nommée secrétaire de séance

Objet : Tarifs locations des équipements communautaires (Longère)

La grille tarifaire de location de la Longère est soumise à l'approbation du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette grille, dont les tarifs prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

Libellé	CCLBN		Hors CCLBN	
	Grande salle	Bar + Cuisine	Grande Salle	Bar + Cuisine
ENTREPRISES ET PARTICULIERS				
Week-end (Samedi 8h00 au lundi 8h00)	350 €		400 €	
Journée	200 €		250 €	
ASSOCIATIONS CCLBN			ASSOCIATIONS HORS CCLBN	
Week-end (Samedi 8h00 au lundi 8h00)	250 €		400 €	
Journée	150 €		200 €	
FRAIS ANNEXES				
Libellé	Grande salle	Bar + Cuisine	Grande Salle	Bar + Cuisine
Chauffage	30 €		30 €	
Sono	30 €		30 €	

Remise des clés le vendredi soir à 18H00

35 € en sus

Caution

300 € (à la signature du contrat)

Fait et délibéré les jours et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Caution ménage

150 € (à la signature du contrat)

Gratuité pour les établissements scolaires (SIVOS et MFR), dans le cadre d'activités sur le temps scolaire.

Gratuité pour la diffusion de films cinématographiques

Gratuité un week-end par an pour les associations à vocation scolaires (Associations Parents d'Elèves)

Les autres associations bénéficieront d'un forfait annuel selon le nombre de réservations par année civile.

Pour trois réservations par an	550 €
Pour quatre réservations par an	600 €
Pour cinq réservations par an	650 €
Pour six réservations par an	700 €

Par ailleurs, la commune de Coulans sur Gée a mis en œuvre un projet de réhabilitation de la salle polyvalente.

Au motif d'intérêt général et dans l'intérêt de la vie culturelle et associative communale, les associations communales de Coulans sur Gée bénéficieront d'une location gratuite sur l'année 2017. En 2018 la question de cette gratuité sera revue.

Le président,

Gilbert VANNIER



